

## LE DINGHOF D'ADELSHOFFEN DU CHAPITRE SAINT-THOMAS DE STRASBOURG XII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 2016 l'association des riverains du Dinghof (créée en 2011) apprenant que le site enclavé du *Dinghof* (41 ares), au cœur de l'ancien Adelshoffen, allait être partiellement vendu par le Maire Jean-Marie Kutner à des promoteurs, se mobilisait pour défendre le projet initial. Celui-ci avait fait partie des promesses du candidat Kutner aux élections municipales de 2014 : un grand verger entourant l'ensemble patrimonial du *Dinghof* constitué d'une maison en pan de bois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, agrandie au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier agrandissement étant peut-être contemporain de la grange détruite en toute illégalité en mars 2017.

Dès septembre 2016 l'action de l'association s'est essentiellement portée dans deux directions.

- **L'action judiciaire** : il s'agissait en effet d'empêcher le déplacement illégal de la maison en pan de bois du XVII<sup>e</sup> siècle, prévu dans le projet immobilier de la société SNC SHA. Le 19 novembre 2019 le Tribunal Administratif de Nancy donnait pleinement raison à l'association par un jugement qui a marqué un coup d'arrêt aux travaux de terrassement entrepris quelques jours plus tôt par les promoteurs.
- **La défense du patrimoine** : face au risque que ne soit à jamais rayé de la mémoire collective des Schilickois le *Dinghof*, rebaptisé par la Mairie, en 2016, « maison Dietrich », l'association, épaulée par de nombreux spécialistes d'histoire et d'archéologie locale, écrivait une lettre ouverte au Maire le 19 octobre 2016, dénonçant ce que M. Georges Bischoff, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, appelle *l'épuration mémorielle* (lettre à Pierre Gross, maire de Geudertheim, 10/09/2020). Par la suite, secondée et même guidée par des spécialistes en archéologie et histoire locale toujours plus nombreux, l'association utilisera les leviers à sa portée pour que soit exploré et, le cas échéant, reconnu, le passé du *Dinghof*. Articles dans les Lettres d'information de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace (SCMHA), dossier de demande de protection au titre des monuments historiques, rencontre du 4 juillet 2019 au cours de laquelle s'est réuni un comité de spécialistes du bâti ancien. Celui-ci a prodigué à la Mairie des conseils en matière de protection de la maison contre les intempéries hivernales et de restauration de qualité de la maison du *Dinghof*. Que ces personnalités scientifiques trouvent ici l'expression de notre grande reconnaissance.

### QU'APPELLE-T-ON UN DINGHOF ?

(nom allemand sans équivalent en français qui peut être traduit par cour seigneuriale ou domaniale)  
Il s'agit d'une forme d'organisation rurale répandue au Moyen Âge dans le monde germanique. Elle est fondée sur un contrat entre un seigneur laïc ou ecclésiastique qui concède des terres lui appartenant, à des tenanciers ou *Huber* en échange de redevances ou de services. Le *Dinghofmeier* (sorte d'intendant), proposé par les *Huber* et reconduit annuellement par le Chapitre au cours du plaid (cour de justice), supervisait ces derniers, administrait la cour, recevait les redevances et surveillait les terres ou « tenures ». Il était responsable de la tenue d'un ou plusieurs plaids judiciaires par an dans l'enclos du *Dinghof* où il habitait probablement lui-même.

### PROBLÉMATIQUE AUTOUR DU DINGHOF D'ADELSHOFFEN :

- I. Le *Dinghof* médiéval d'Adelshoffen se trouvait-il sur le site sur lequel s'élève la maison actuelle du XVII<sup>e</sup> siècle, dite *Dinghof* ?
  1. Données archéologiques 2018 (note I.1.)
  2. Données historiques anciennement connues (note I.2.)
- II. La maison en pan de bois que l'on peut voir actuellement était-elle, au XVII<sup>e</sup> siècle, celle du *Dinghofmeier* ?
  1. Données archéologiques 2018 (note II.1)
  2. Données historiques récemment exploitées (II.2)
  3. Données stylistiques (II.3)

Un faisceau de données anciennes et récentes permet, selon nous, d'établir **la permanence, entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, du Dinghof d'Adelshoffen**, dépendant du chapitre Saint-Thomas, au fond de l'impasse actuelle de la rue d'Adelshoffen.

- L'existence de caves aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles attestent sur le site de la présence d'un *Dinghof* médiéval. La maison médiévale - non retrouvée en fouilles - du *Dinghofmeier*, contemporaine des caves se trouvait peut-être à l'emplacement de l'actuelle maison du XVII<sup>e</sup> siècle. (note I.1).
- Le terrier de 1683 permet de connaître (note I.2) :
  - o l'emplacement du *Dinghof* d'Adelshoffen appartenant au Chapitre Saint-Thomas : il était situé à l'arrière du village d'Adelshoffen, près du fossé communal, au bout du *Dinghoffgässlein* (l'actuelle impasse d'Adelshoffen qui mène au *Dinghof*).
  - o la description de l'espace du *Dinghof* : il consistait en un jardin et un sol vide d'habitation où se trouvait auparavant l'ancienne maison. C'est Claus Dietrich l'aîné, *Dinghofmeier*, qui en était locataire et payait un loyer pour le sol et le jardin.
- L'étude archéologique du bâti de la maison faite en 2018, ne permet cependant pas d'en définir la fonction (note II.1).
- Par contre les recherches historiques récentes complétant la documentation historique existante semblent bien attester de plusieurs générations de *Dinghofmeier* Dietrich ayant vécu dans la maison du Dinghof à Adelshoffen (note II.2).
- Le style de la maison en pan de bois avec loggia de pignon est caractéristique des maisons de notables et riches bourgeois de Schiltigheim. Cette maison peut avec grande vraisemblance avoir été construite pour un *Dinghofmeier*. (note II.3).

## CONCLUSION

Fait rarissime, **la conjonction des sources archéologiques et historiques** nous permet de pénétrer la longue histoire - 400 ans au moins, voire plus, s'il s'avère à l'avenir que la cour domaniale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> se trouvait déjà sur ce même site - du *Dinghof* d'Adelshoffen. La maison en pan de bois du XVII<sup>e</sup> siècle agrandie au XVIII<sup>e</sup> siècle, **serait le dernier vestige construit de la cour médiévale seigneuriale du bas Moyen Âge. Elle serait ainsi le dernier maillon d'une histoire qui associe, une fois n'est pas coutume, vestiges archéologiques et bâtiment en élévation !**

Ensemble remarquable qui propulse l'histoire de Schiltigheim sur le devant de la scène de l'histoire régionale, ce site et ses riches vestiges ne doivent pas rester un chapitre de plus dans la documentation historique. Pour notre Ville et ses habitants, pour les communes environnantes ainsi que pour la région, cet espace enclavé de 41 ares pourrait se transformer **en un Parc archéologique urbain vert du Dinghof d'Adelshoffen et ses environs ! Un projet à la mesure d'une équipe municipale qui place le patrimoine et l'écologie au cœur de ses préoccupations !**

Les promoteurs souhaitent depuis plusieurs mois s'asseoir à la table des négociations avec la Mairie ; celle-ci veut réaliser sur le site un projet d'utilité collective en y intégrant un grand verger communal et la restauration de la maison du *Dinghof*. La riveraine qui a déposé une action en justice contestant l'acte de vente signé par Jean-Marie Kutner le 22 mars 2018 est prête à se retirer. Les conditions ne sont-elles pas enfin réunies pour la réalisation d'un projet d'envergure ? Projet auquel pourraient s'associer, en plus de notre association, spécialistes historiens et archéologues ainsi que des associations partenaires ?

Parmi ces dernières, je tiens à souligner le secours précieux de la Société d'Histoire, d'Archéologie et du Patrimoine de Schiltigheim et environs (SHAPSE) dont la Présidente, Madame Brigitte Parent, a consacré un temps considérable à l'exploitation des archives paroissiales pour retrouver les *Dinghofmeier* des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Cette fructueuse collaboration entre les deux associations s'est poursuivie par l'invitation conjointe à la présentation publique des résultats de la fouille sur le site du *Dinghof* médiéval d'Adelshoffen, le 26

novembre dans la salle du Conseil de la Mairie que Madame la Maire a eu l'amabilité de mettre à notre disposition. **Mais en raison de la crise sanitaire, cette conférence sera reportée à une date ultérieure, vraisemblablement durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.**

Une des prochaines étapes, nous l'espérons, pourrait être une conférence sur les *Dinghöfe* alsaciens dont celui d'Adelshoffen pourrait devenir une figure de proue !

## NOTES

### I.1. Données archéologiques 2018

C'est un **article paru dans la Lettre d'information n° 48** de la SCMHA qui a incité le Service Régional de l'Archéologie (SRA, service de la DRAC) à prescrire des **fouilles préventives** (voir le rapport des fouilles préventives de 2018, <https://www.archeologie.alsace>) sur le site du *Dinghof*, dont les résultats ont été d'une remarquable richesse :

- Des vestiges attestant de 7000 ans d'occupation humaine (de la fin de la préhistoire aux temps modernes)
- des structures enfouies sous terre qui confirment de manière certaine la présence, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles (bas Moyen Âge), du *Dinghof* connu jusqu'alors uniquement par les textes (voir ci-dessous).

### Où se situait la maison du *Dinghofmeier* d'Adelshoffen à l'époque médiévale ?

Au cours des fouilles préventives de 2018 ont été mises au jour 6 caves médiévales datées dans une fourchette comprise entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. La grande majorité de ces caves médiévales sont desservies par des escaliers dirigés vers l'espace occupé aujourd'hui par la maison en pan de bois du XVII<sup>e</sup> siècle. Peut-être le *Dinghof* médiéval contemporain aux caves se situait-il à l'emplacement même de la maison du XVII<sup>e</sup> siècle ?

Quelle était l'utilité de ces caves ? Ces dernières étaient sans doute des structures de stockage de grandes dimensions servant à collecter les denrées destinées au chapitre Saint-Thomas, propriétaire des terres du *Dinghof*.

Les caves enterrées découvertes en 2018 sont donc un élément majeur qui **confirme bien l'existence, sur le site, du *Dinghof* médiéval d'Adelshoffen** connu jusqu'ici seulement par les sources écrites. **Il s'agit là d'une découverte unique !**

### I.2. Données historiques anciennement connues

D'après les sources historiques, le Chapitre Saint-Thomas de Strasbourg possédait plusieurs *Dinghöfe* dont un – celui qui nous intéresse - situé à Adelshoffen, attesté depuis 1163. Un document de 1522 nous apprend que s'y tenaient trois assemblées (*Ding*) annuelles où les tenanciers ou *Huber* devaient apporter les redevances et biens en nature (blé, vin, pain, fromage) dus au Chapitre de Saint-Thomas. C'est là également qu'étaient jugées les affaires litigieuses concernant la cour domaniale.

D'après le registre de 1683 du renouvellement des bans d'Adelshoffen et de Schiltigheim, le *Dinghof* était situé à l'arrière du village d'Adelshoffen, près du fossé communal, au bout du *Dinghoffgässlein* (l'actuelle impasse d'Adelshoffen qui mène au *Dinghof*).

Toujours d'après le terrier de 1683, le *Dinghof* comportait un jardin et un sol vide d'habitation où se trouvait auparavant l'ancienne maison. C'est Claus Dietrich l'aîné, *Dinghofmeier*, qui en était locataire et payait un loyer pour le sol et le jardin.

### II.1. Données archéologiques 2018

Cependant, pour la maison du XVII<sup>e</sup> siècle, **l'étude archéologique du bâti** entreprise dans le cadre des fouilles de 2018 n'a pas permis de rattacher avec certitude cet édifice à la résidence du receveur du *Dinghof* (*Dinghofmeier*). Fallait-il dès lors se résoudre à admettre qu'au XVII<sup>e</sup> siècle la maison actuelle n'avait plus aucun rapport avec la cour domaniale du chapitre Saint-Thomas ? A la faveur de

la sortie du rapport d'Archéologie Alsace, des spécialistes historiens se sont penchés à nouveau sur la question (note II.2). L'association leur exprime ici toute sa gratitude.

## II.2. Données historiques récemment exploitées

Les sources historiques sont ici les registres de baptêmes, mariages et décès de la paroisse protestante de Schiltigheim-Adelshoffen des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui complètent les terriers de 1683 et de 1732 cités ci-dessous. Leur analyse qui concerne des centaines d'actes manuscrits n'a pas été exhaustive.

Différents *Dingofmeier* sont cités aux XVI<sup>e</sup> siècle et début du XVII<sup>e</sup> siècle (Burckelin, Burbels, Schott, Wolff). Les Dietrich n'apparaissent qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et sont « étrangers" à la paroisse. En revanche, ils sont attestés comme bourgeois de Schiltigheim - Adelshoffen dès 1626, puis à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, cités ponctuellement dans les actes comme *Dinghofmeier*. Le premier est un **Claus Dietrich**, époux depuis 1626 de Christina Wolffin, **cité en 1650 comme *Dinghofmeier* décédé**. Leur fils Claus Dietrich, né en 1629, époux d'Ottilia Bärelin depuis 1650, lui succède et a le titre dès 1651, à l'âge de 23 ans. Il est dit **Claus Dietrich l'aîné** sur le terrier de 1683 où sa fonction est à nouveau attestée et il meurt en 1692. Son fils **Claus Dietrich le jeune**, né en 1657, épouse en 1680 Rosina Bonerin. Il succède probablement rapidement à son père, en tout cas **il est attesté comme *Dinghofmeier* en 1700** sur la liste nominative des paroissiens d'Adelshoffen. Leur fils cadet, **Lorentz**, qui était également menuisier, **est attesté comme *Dinghofmeier* sur le terrier de 1732**.

On peut donc supposer avec vraisemblance que trois des quatre générations de *Dinghofmeier* Dietrich ont vécu dans l'actuelle maison du *Dinghof*, 37 A rue d'Adelshoffen.

## II.3. Données stylistiques sur la maison XVII<sup>e</sup> du *Dinghof*

Cette maison en pan de bois avec loggia de pignon, caractéristique des maisons de notables et riches bourgeois de Schiltigheim, a été reconstruite aussitôt après le recensement de 1683 (vers 1684-1685) avec des bois de construction provenant d'arbres abattus pendant l'hiver 1682-1683 (datation dendrochronologique). Elle a été agrandie d'une travée, en 1752 selon l'inscription gravée sur le poteau cornier s-o, par un couple aux initiales GP et AMR. Les bois de construction de cette partie, agrandissant l'ancienne maison, ont été abattus pendant l'hiver 1749-1750 (datation dendrochronologique).

Schiltigheim, le 12/11/2020

Berthe Beyer

Présidente de l'association des riverains du *Dinghof*